

Mémoire de la Ville de Québec

**Présenté dans le cadre de la
consultation publique sur la
planification de l'immigration au
Québec pour la période 2024-2027**

Déposé au ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

Table des matières

1	Présentation de la Ville de Québec	3
2	L'immigration dans la ville de Québec	5
3	La capacité d'accueil et la structure d'installation et d'intégration	6
4	Recommandations	7
4.1	Orientation 9 : Régionalisation de l'immigration.....	8
4.2	Orientation 10 : Coordination des services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes	10
5	Conclusion	12
	Annexe 1 : Synthèse des recommandations.....	14

1 Présentation de la Ville de Québec

Capitale nationale et deuxième plus grande ville du Québec, Québec est une ville construite par des immigrants, d'hier à aujourd'hui. Elle occupe actuellement le cinquième rang des agglomérations québécoises comptant le plus de personnes immigrantes parmi ses résidents.

Québec s'appuie sur une économie forte, dynamique et une qualité de vie exceptionnelle, pour attirer des talents et des entrepreneurs qui pourront évoluer dans un milieu de vie francophone. L'économie du Québec et de sa capitale nationale se porte bien. Depuis plusieurs années, Québec affiche l'un des taux de chômage les plus bas des régions métropolitaines au Canada, ainsi qu'un nombre record de postes vacants. En même temps, elle fait face à un important vieillissement de sa population. La combinaison de ces facteurs fait en sorte que des besoins considérables de main-d'œuvre se font sentir partout sur le territoire, et ce, pratiquement dans tous les secteurs de l'économie. À l'intérieur de cette perspective, bien qu'à elle seule, l'immigration ne puisse pas annuler totalement l'impact du vieillissement de la population sur l'économie, elle peut en atténuer de manière significative les effets démographiques et économiques. Elle contribue en effet à stimuler l'économie locale en créant de nouveaux emplois, à revitaliser des quartiers et à rajeunir la population. L'immigration contribue ainsi au tissu social, économique et culturel.

D'ailleurs, dans le contexte de la création de la zone économique métropolitaine, la principale priorité du milieu des affaires pour les prochaines années est la main-d'œuvre. Dans le même ordre d'idées, les acteurs économiques estiment que l'attrait économique d'une région repose principalement sur la disponibilité de celle-ci, suivie de près par la qualité de vie offerte aux citoyens et aux travailleurs.

Alors que la responsabilité de l'immigration relève des gouvernements du Québec et du Canada, la Ville joue un rôle actif en tant qu'intervenante de première ligne dans l'intégration des immigrants dans les milieux locaux. Parmi ses domaines de compétence, la Ville soutient de nombreuses initiatives locales d'intégration. Cependant, la Ville demeure tributaire des orientations et des décisions prises par les autres paliers gouvernementaux, en particulier le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec, pour le financement et la mise en œuvre effective de ces actions.

La Ville de Québec est mobilisée et active en immigration depuis plus de 20 ans. Avec le soutien financier du gouvernement du Québec et la collaboration des acteurs du milieu, elle déploie des actions pour faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Au cours de ces trois dernières années, la Ville a pu notamment soutenir plus de 80 organismes en

immigration et en action communautaire. En outre, une douzaine d'unités administratives au sein de la Ville ont activement participé à la mise en œuvre de gestes concrets visant notamment à :

- Favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la société ;
- Rendre la collectivité plus accueillante et inclusive;
- Soutenir les efforts des entreprises dans l'attraction, l'accueil et l'établissement durable de la main-d'œuvre.

Cette année, la Ville a amorcé une grande démarche de repositionnement stratégique pour se doter d'une vision en immigration. Ces travaux, qui incluent des consultations publiques auprès de personnes immigrantes, de citoyens, d'organismes communautaires, d'établissements d'enseignement ainsi que d'acteurs du milieu privé, contribueront à la réalisation d'un plan d'action en immigration pour les prochaines années. L'objectif est de mettre en place les conditions nécessaires pour faire de Québec un joueur clé dans la régionalisation de l'immigration. Cette démarche se rallie à la mission de la Ville pour fournir les meilleurs services possibles à l'ensemble de ses citoyens, individus, groupes ou personnes morales.

À titre de gouvernement de proximité, nous croyons que le rôle de la Ville est complémentaire à celui du gouvernement du Québec en termes d'immigration. À cet effet, la Ville désire jumeler ses efforts à ceux du gouvernement afin d'intensifier le travail et le soutien aux organismes du milieu en ce qui a trait à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes. En contribuant au renforcement de la capacité d'accueil avec le gouvernement du Québec et à la mise en place d'une structure d'installation et d'intégration robuste, nous nous assurons de conserver notre attractivité.

L'équilibre entre l'augmentation annuelle des niveaux d'immigration et notre capacité d'accueil et d'intégration en français au Québec constitue un défi majeur, exigeant une coordination étroite entre les divers échelons gouvernementaux, les organismes communautaires, les entreprises et les établissements d'enseignement. Des mécanismes de concertations solides sont nécessaires pour préserver la cohésion sociale et dynamiser le vivre-ensemble.

2 L'immigration dans la ville de Québec

Lors du recensement de 2021, la ville comptait 45 235 immigrants permanents. De ce nombre, 11 845 sont arrivés plus récemment entre 2016 et 2021. De plus, principalement en réponse aux défis de main-d'œuvre, le nombre d'immigrants non permanents, composés majoritairement de travailleurs étrangers temporaires et d'étudiants étrangers a triplé ces dernières années, passant de 4 976 en 2016 à 13 110 en 2021. Cette augmentation représente un total d'environ 20 000 nouveaux arrivants sur une période de 5 ans, avec une croissance marquée de 165,5 % de la population immigrante non permanente et de 21,1 % de la population immigrante permanente.

Comme c'est le cas dans le reste du Québec, les personnes immigrantes à Québec sont très scolarisées : 39 % détiennent un diplôme universitaire (baccalauréat ou supérieur) comparativement à 25 % dans la population en général. Cette réalité met en évidence l'importance d'accorder une attention particulière à la reconnaissance des diplômes et des compétences. Il est ainsi essentiel de continuer à cibler des profils qui correspondent davantage aux besoins du marché du travail, afin de réduire les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes immigrantes. Il arrive en effet que ces individus possèdent un niveau de scolarité supérieur à celui exigé pour les postes à pourvoir, ce qui peut entraîner des obstacles dans leur insertion professionnelle.

Le fait français à Québec

En comparant les recensements de 2016 et de 2021, tout comme dans le reste du Québec, la Ville de Québec a connu une évolution quant à la proportion d'immigrants permanents ayant le français comme langue maternelle (de 35,8 % à 40 %) et une progression de la proportion de personnes déclarant parler le plus souvent le français à la maison (57 % à 61,1 %).

Dans l'ensemble de la population de la Ville de Québec, la proportion de personnes déclarant utiliser le français le plus souvent (langue utilisée le plus souvent au travail) est restée stable (95 %). Cependant, cette tendance n'est pas représentative du reste du Québec, où ce taux a diminué pour atteindre 79,7 %. En ce qui concerne les immigrants permanents à Québec, la proportion qui déclare utiliser le français le plus souvent a augmenté de 88 % à 91 %, ce qui est supérieur au taux observé pour les immigrants permanents dans le reste du Québec 61,4 %.

3 La capacité d'accueil et la structure d'installation et d'intégration

La capacité d'accueil

La Ville de Québec croit fortement que les seuils d'admission doivent être planifiés en considérant sa capacité d'accueil afin d'être en mesure d'offrir la qualité de vie souhaitée et assurer un accès aux services publics aux citoyens actuels et futurs. C'est un incontournable pour maintenir et même renforcer la cohésion sociale.

Par ailleurs, comme soulevé dans le cadre de cette consultation, l'accès au logement est devenu une préoccupation importante ces dernières années. À Québec, le taux d'inoccupation de logements locatifs en 2022 était un des plus bas depuis 2011, soit 1,6 %. En comparant la proportion de logements inoccupés avec le nombre total de logements recensés en 2021 dans la ville, soit près de 87 000, on constate que moins de 1 400 logements étaient disponibles en octobre 2022. On peut donc percevoir qu'il y a des besoins pressants de logements. Les coûts moyens des logements ont également augmenté de 3,3 % de 2021 à 2022, contribuant à l'augmentation du coût de la vie en 2022. Ces pressions se sont poursuivies en 2023.

La responsabilité de l'immigration est complexe et les défis de coordination sont grands. Pour assurer le succès de cette démarche, tous les ministères et programmes associés aux services publics (éducation, soins de santé, services de garde, transports, services d'intégration et de francisation, mesures d'aide à l'emploi, programme d'aide sociale ou de solidarité sociale) doivent œuvrer conjointement et en collaboration avec les municipalités.

La structure d'installation et d'intégration

D'autre part, pour assurer la mise en place d'une structure d'installation et d'intégration adéquate, les mesures prises par le MIFI doivent s'adapter en fonction des réalités de chaque ville et nécessitent un travail en partenariat avec les municipalités ainsi qu'une meilleure concertation avec les acteurs du milieu.

Nous sommes d'accord avec le gouvernement du Québec que, pour atteindre un équilibre dans cet exercice, il faut une analyse quantitative et qualitative de plusieurs éléments ainsi qu'un renforcement des mécanismes de concertation et de planification stratégique sur le plan régional. Le besoin de documenter la capacité d'accueil et de suivre l'évolution du

succès de l'intégration des personnes immigrantes et de leurs familles, dans un souci d'amélioration des services, est primordial.

De nombreux indices laissent entrevoir que l'accès aux services publics et aux services liés à l'immigration approche de ses limites. Voici quelques exemples non exhaustifs soulevés lors des consultations déployées dans le cadre de la démarche de participation publique réalisée pour l'élaboration de notre vision.

Il existe une demande importante et croissante pour plusieurs services, notamment:

- Services de dépannage alimentaire : Il y a de plus en plus de personnes immigrantes qui ont recours aux services d'aide alimentaire. Elles représentent chez certains organismes entre 80 % et 90 % des bénéficiaires.
- Services de garde des haltes-garderies en milieu communautaire : Le manque de places en garderie a un impact majeur sur les familles. Parfois l'un des parents est forcé de rester à la maison avec les jeunes enfants.
- Services de francisation : Les longues listes d'attente ou l'impossibilité d'assister aux cours en raison du manque de place en garderies empêchent souvent les personnes immigrantes de suivre les cours de francisation. Avant de pouvoir entamer la francisation du gouvernement, les personnes dans cette situation préfèrent parfois participer aux ateliers de francisation en milieu communautaire pour pouvoir y assister en famille étant donné que ces ateliers sont souvent disponibles.
- Services destinés aux personnes immigrantes dans les organismes : Les ressources des organismes subventionnés par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) sont épuisées. Par ailleurs, les organismes communautaires qui ne sont pas nécessairement spécialisés en immigration tentent de pallier ces lacunes, mais disposent de ressources encore plus limitées que les organismes en immigration. Ils font souvent face à des difficultés de recrutement d'employés et de bénévoles.
- En ce qui concerne le logement, les difficultés d'accès sont exacerbées par le manque de disponibilité et les coûts élevés. Les personnes immigrantes rencontrent des obstacles supplémentaires, tels que l'absence de références ou d'historique de crédit, lorsqu'ils cherchent à obtenir un logement.

4 Recommandations

De façon générale, la Ville de Québec est en accord avec les orientations du gouvernement du Québec et appuie l'arrivée progressive de personnes immigrantes selon le scénario 1, qui

propose une hausse graduelle du nombre de personnes immigrantes admises afin d'atteindre 60 000 admissions en 2027.

Accorder une plus grande importance à la sélection d'étudiants étrangers permet une meilleure adéquation avec les besoins du marché du travail et facilite leur intégration à la société d'accueil, étant donné leur présence déjà établie sur le territoire et leur participation à celle-ci. De plus, cela évite les obstacles liés à la reconnaissance des diplômes et encourage leur sentiment d'appartenance à la société d'accueil.

Toutefois, bien que leur transition vers le statut de résident permanent ne devrait pas entraîner de pressions supplémentaires sur les services publics auxquels ils ont déjà accès, d'autres défis pourraient se présenter. Parmi ceux-ci, la question du logement reste présente, en particulier lors de la transition des résidences étudiantes vers les logements locatifs, en parallèle avec l'arrivée de nouveaux étudiants sur le territoire. Par conséquent, il demeure essentiel de planifier une arrivée progressive en fonction de la capacité d'accueil de la ville et de son évolution dans le temps.

La Ville de Québec soutient également l'orientation du gouvernement de poursuivre l'engagement humanitaire par l'accueil de personnes réfugiées ou ayant besoin de protection, ainsi que de demandeurs d'asile. Dans ce cas, les programmes doivent prévoir l'accès des personnes aux services essentiels et l'accompagnement approprié ainsi qu'à des services d'intégration, et ce, dès leur arrivée sur le territoire.

Pour les 12 orientations proposées par le gouvernement, la Ville souhaite faire ressortir certaines recommandations qui s'appuient sur son expertise.

4.1 Orientation 9 : Régionalisation de l'immigration

Dans une perspective où le gouvernement du Québec cherche à encourager davantage de personnes immigrantes à s'installer en région, en concordance avec le Plan sur la régionalisation de l'immigration du gouvernement, et le souhait de faire de la ville de Québec une ville d'importance grandissante, il est primordial d'assurer un partenariat étroit avec les municipalités et de les considérer comme un levier stratégique dans le dossier de l'immigration.

La Ville de Québec recommande au gouvernement du Québec de:

- Reconnaître la contribution concrète de la Ville dans le domaine de l'immigration. Que ce soit par l'action directe de ses représentants (policiers, intervenants de rue, etc.), ses programmes d'aide en soutien aux organismes, ses instances de concertation en immigration, ses politiques ou sa réglementation, la Ville assure une prestation de services de proximité importante et joue un rôle crucial pour favoriser l'intégration des immigrants;
- Établir dans la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, son rôle d'intervenante de proximité en matière d'accueil et d'intégration des immigrants à la société québécoise, soit un rôle équivalent à celui qui a été accordé à la Ville de Montréal;
- Attribuer à la Ville de Québec les ressources suffisantes pour assumer la responsabilité d'intervenante de proximité en matière d'intégration à la société québécoise des immigrants visant à faire de Québec un moteur de la régionalisation et de la francisation, et ce, en misant notamment sur son statut particulier.

Programme d'appui aux collectivités (PAC)

Comme le gouvernement du Québec le souligne : « [...] la complexité et la diversité des défis font de la capacité d'accueil et d'intégration un enjeu à multiples facettes, nécessitant à la fois flexibilité et innovation ». Cependant, le cadre actuel du PAC peut entraver la conception de projets innovants et mieux adaptés aux défis locaux.

L'assouplissement du PAC offrirait aux villes l'occasion de proposer des solutions adaptées, répondant aux besoins distincts de chaque collectivité de manière appropriée. Ces ajustements visent à mobiliser davantage la communauté en favorisant des projets de toutes tailles, pertinents, originaux et en adéquation avec les besoins concrets des résidents des quartiers et des arrondissements, ainsi que de la ville dans son ensemble.

En octroyant aux municipalités une plus grande autonomie dans l'utilisation des fonds, on pourrait encourager davantage l'engagement et la participation des citoyens dans les projets locaux.

La Ville de Québec recommande au gouvernement du Québec de :

- Diminuer la contribution de la municipalité à 25 %, au lieu de 50 %, au même titre que certaines MRC du Québec;

- Lui permettre d'utiliser sa contribution financière en pleine autonomie dans le cadre de l'entente en respectant les objectifs généraux, et ce, à l'image d'autres ententes entre le gouvernement et la Ville, notamment en matière de développement économique.

Logement

Étant donné que le logement est au cœur de la régionalisation, il est essentiel de mettre en place des mesures visant à faciliter l'accès des personnes immigrantes au marché immobilier pendant leur période de transition et d'installation, tout en favorisant une plus grande mixité sociale sur le territoire. Par conséquent, il est primordial que le gouvernement prenne en compte les objectifs liés à l'immigration lors de la planification de l'aménagement du territoire, et les intègre aux projections démographiques, tout en apportant son soutien aux municipalités dans l'élaboration de leurs stratégies d'aménagement.

La Ville de Québec recommande au gouvernement du Québec de :

- Soutenir financièrement les personnes immigrantes à faible revenu, sous forme d'allocation d'aide au logement temporaire, afin de favoriser la mixité sociale et d'éviter de miser exclusivement sur le logement social;
- Soutenir des projets pilotes de logements transitoires abordables visant à répondre aux besoins temporaires des étudiants internationaux, travailleurs temporaires, réfugiés et demandeurs d'asile. Ceci pourrait être réalisé en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, le milieu communautaire, le milieu privé et institutionnel.

4.2 Orientation 10 : Coordination des services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes

Francisation Québec

La ville de Québec offre un milieu de vie unique et un environnement sain et sécuritaire pour toute personne souhaitant vivre, travailler ou étudier dans la capitale nationale. En outre, Québec offre aux nouveaux arrivants l'occasion d'évoluer dans un milieu de vie francophone leur permettant non seulement de pratiquer et améliorer leur maîtrise de la langue française au quotidien, mais également de développer un sentiment d'appartenance rapidement.

Le MIFI a apporté des améliorations aux services de francisation qui ont été remarquées. Toutefois, il demeure des préoccupations quant au déséquilibre entre l'offre et la demande, qui est très élevé actuellement.

La Ville de Québec recommande au gouvernement du Québec de :

- Suivre et évaluer le déploiement et la mise en œuvre du nouveau guichet Francisation Québec, notamment au niveau des listes d'attentes, et prévoir au besoin des ressources supplémentaires pour augmenter l'offre en francisation afin de diminuer le temps d'attente;
- Envisager l'intégration des ateliers de francisation des organismes communautaires à l'offre de service de Francisation Québec ou soutenir les ateliers de francisation des organismes communautaires en complémentarité au programme de Francisation Québec. Par ce soutien, le gouvernement reconnaît l'apprentissage informel de la langue française par l'entremise d'activités sociales. Cela pourrait répondre aux enjeux de disponibilités des enseignants de français sur le territoire et au manque de places offertes par le gouvernement. Les personnes immigrantes auraient accès à des cours de français en attendant une place en francisation;
- Réfléchir à des façons de rendre la francisation plus accessible aux familles afin de faire de Québec une collectivité plus accueillante en mettant à contribution les services de proximité et les tiers lieux (bibliothèques, centres communautaires, cuisines collectives, jardins collectifs, centres de bénévolat, etc.) Une piste à explorer serait la bonification de l'offre de services des haltes-garderies communautaires conjointement avec le ministère de la Famille. Cette mesure permettrait de répondre aux besoins spécifiques des personnes immigrantes qui participent à la francisation. Bien que le MIFI offre des incitatifs pour les frais de garde, le manque de places en garderie persiste. Cette initiative permettrait aux familles immigrantes de s'adapter et de s'installer convenablement en attendant d'obtenir une place en garderie.

Accompagnement Québec

Cinq ans après son lancement, Accompagnement Québec a connu une remarquable évolution, permettant au MIFI de déployer des agents d'aide à l'intégration dans toutes les régions du Québec. La Ville est cependant préoccupée de certains constats du terrain, notamment à l'égard du dédoublement du référencement des personnes immigrantes. Le mécanisme actuel fait en sorte que le référencement s'effectue après plusieurs mois sur le territoire et parfois après avoir fait appel aux services de plusieurs organismes.

Cette situation persistera tant qu'une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités de chaque intervenant ne sera pas établie. Il est essentiel d'assurer un alignement plus étroit entre les différents acteurs afin de pouvoir tracer un parcours mieux adapté aux besoins des personnes immigrantes qui arrivent à Québec.

La Ville de Québec recommande au gouvernement du Québec de;

- Évaluer le programme Accompagnement Québec pour répondre aux attentes des nouveaux arrivants selon leur ville d'accueil. Analyser les constats et travailler sur des pistes de solutions conjointement avec les villes du Québec et les acteurs terrain afin que les agents d'aide à l'intégration deviennent de véritables points d'appui.
- Faciliter la concertation, la planification stratégique et les échanges d'information entre la Ville et les partenaires communautaires et privés.
- Faciliter l'accès à l'information au niveau de l'immigration dans la Ville de Québec afin de mieux cibler nos actions, soutenir les organismes du terrain et répondre aux objectifs gouvernementaux.

Seul un tel équilibre permettra de créer une structure d'accueil et d'intégration répondant aux besoins variés des personnes immigrantes et favorisera une intégration réussie dans la société québécoise.

5 Conclusion

Dans la volonté de positionner la Ville de Québec comme un joueur clé dans la régionalisation, la Ville souhaite être un partenaire incontournable et un allié pour le gouvernement du Québec, ainsi que pour les acteurs œuvrant sur le terrain. Il est toutefois impératif de souligner que la concrétisation de cette vision requiert un appui solide et actif du gouvernement du Québec.

La Ville désire jumeler ses efforts à ceux du gouvernement afin que Québec puisse être, devant le défi que représente l'accueil de personnes immigrantes, un exemple inspirant de réussite pour l'ensemble des villes du Québec.

Afin d'assurer le succès de toute démarche future en lien avec l'immigration, il est crucial de considérer le rôle des municipalités comme un levier stratégique pour le renforcement de la capacité d'accueil et pour le développement d'une structure d'installation et d'intégration globale. En effet, pour aider ces nouveaux citoyens à développer leur sentiment d'appartenance envers le Québec, il faut s'assurer de leur offrir un milieu de vie permettant de s'y sentir chez soi d'abord dans leur quartier, leur arrondissement et leur ville.

La Ville est d'avis que le gouvernement du Québec devrait soutenir de façon spécifique sa capitale nationale en intensifiant les efforts d'accueil et d'intégration des personnes

immigrantes. Pour mieux attirer et retenir les personnes immigrantes, il faut d'abord mettre en place les bons mécanismes d'accueil et d'intégration.

Le gouvernement peut compter sur l'appui de la Ville de Québec en tant que gouvernement de proximité en plus de l'apport de son expertise, et ce, afin de travailler de pair à cette réussite.

Annexe 1 : Synthèse des recommandations

La Ville de Québec salue la démarche actuelle de consultation du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et rejoint la volonté gouvernementale d'augmenter progressivement les seuils d'immigration en garantissant un équilibre avec les capacités d'accueil, les structures d'installation et d'intégration dans les villes du Québec, tout en assurant une meilleure adéquation avec les besoins du marché du travail.

Bien que la Ville ait connu une augmentation de l'immigration ces dernières années, elle ne jouit pas d'une attractivité naturelle similaire aux grandes métropoles telles que Montréal. La Ville de Québec est persuadée qu'en intensifiant les efforts d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes elle parviendra à améliorer son attractivité et assurer l'établissement durable de celles-ci avec succès.

Chaque individu, qu'il soit immigrant, étudiant, travailleur ou réfugié, est avant tout un être humain. Comme tous les citoyens du Québec, il devrait bénéficier d'un accès équitable et opportun aux services publics ainsi qu'aux services liés à l'immigration, quel que soit son lieu de résidence. Dans cette perspective, le rôle des municipalités est crucial en tant que gouvernement de proximité, visant à encourager le développement d'un sentiment d'appartenance envers le Québec, comme communauté d'accueil. Il est essentiel de leur offrir un milieu de vie où ils pourront se sentir chez eux, en commençant par leur quartier, leur arrondissement et leur ville.

À cet égard, la Ville de Québec a amorcé cette année une démarche stratégique visant à élaborer une nouvelle vision en immigration, avec l'ambition de jouer un rôle clé dans la régionalisation de l'immigration. En tant que levier stratégique dans le dossier de l'immigration, la Capitale-Nationale espère que le gouvernement pourra reconnaître dans sa charte son rôle d'intervenant de proximité et lui accorder les ressources suffisantes. Ceci permettrait d'intensifier ses efforts, de soutenir davantage les organismes et de répondre de manière adéquate à ses aspirations ainsi qu'aux objectifs gouvernementaux en matière d'immigration.

La Ville de Québec formule 13 recommandations qu'elle souhaite partager avec le gouvernement du Québec :

- Reconnaître la contribution concrète de la Ville dans le domaine de l'immigration. Que ce soit par l'action directe de ses représentants (policiers, intervenants de rue, etc.), ses programmes d'aide en soutien aux organismes, ses instances de concertation en immigration, ses politiques ou sa réglementation, la Ville assure une prestation de services de proximité importante et joue un rôle crucial pour favoriser l'intégration des immigrants;
- Établir dans la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, son rôle d'intervenante de proximité en matière d'accueil et d'intégration des immigrants à la société québécoise, soit un rôle équivalent à celui qui a été accordé à la Ville de Montréal;
- Garantir à la Ville de Québec les ressources suffisantes pour assumer la responsabilité d'intervenante de proximité en matière d'intégration des immigrants à la société québécoise visant à faire de Québec un moteur de la régionalisation et de la francisation;
- Dans le cadre du PAC (Programme d'appui aux collectivités), diminuer la contribution de la Ville de Québec à 25 %, au lieu de 50 %, au même titre que certaines MRC du Québec;
- Permettre à la Ville de Québec d'utiliser sa contribution financière en pleine autonomie dans le cadre de l'entente en respectant les objectifs généraux, et ce, à l'image d'autres ententes entre le gouvernement et la Ville, notamment en matière de développement économique ;
- Soutenir financièrement les personnes immigrantes à faible revenu, sous forme d'allocation d'aide au logement temporaire, afin de favoriser la mixité sociale et d'éviter de miser exclusivement sur le logement social;
- Soutenir des projets pilotes de logement abordables transitoires qui permettraient de répondre aux réalités des étudiants internationaux, travailleurs temporaires, réfugiés et demandeurs d'asile de façon temporaire. Ceci pourrait être réalisé en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, le milieu communautaire, le milieu privé et institutionnel.
- Suivre et évaluer le déploiement et la mise en œuvre du nouveau guichet Francisation Québec, notamment au niveau des listes d'attentes, et prévoir au besoin des ressources supplémentaires pour augmenter l'offre en francisation afin de diminuer ce temps d'attente;

- Envisager l'intégration des ateliers de francisation des organismes communautaires à l'offre de service de Francisation Québec;
- Réfléchir à des façons de rendre la francisation plus accessible aux familles en mettant à contribution les services de proximité et les tiers lieux (bibliothèques, centres communautaires, cuisines collectives, jardins collectifs, centres de bénévolat, etc.) afin de faire de Québec une collectivité plus accueillante;
- Évaluer le programme Accompagnement Québec pour répondre aux attentes des nouveaux arrivants selon leur ville d'accueil. Analyser les constats et travailler sur des pistes de solutions conjointement avec les villes du Québec et les acteurs terrain afin que les agents d'aide à l'intégration deviennent de véritables points d'appui;
- Faciliter la concertation, la planification stratégique et les échanges d'information entre la Ville et les partenaires communautaires et privés;
- Faciliter l'accès à l'information au niveau de l'immigration dans la Ville de Québec afin de mieux cibler nos actions, soutenir les organismes du terrain et répondre aux objectifs gouvernementaux.